



Note à l'attention de

Mesdames et Messieurs les Recteurs, Présidents d'Universités et Chefs
d'Etablissements publics et privés d'Enseignement Supérieur

N/Réf. : 001.2026/CAMES/SG/DP2

Objet : Lancement de la 41^{ème} session du PRED

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) est une organisation régionale d'intégration des politiques et des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation qui regroupe 19 pays en Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo).

Dans le cadre de sa mission, le CAMES met en œuvre ses programmes statutaires, dont le Programme Reconnaissance Équivalence des Diplômes (PRED) établi depuis 1972, qui est investi de la mission d'accréditation des programmes de formation dans l'espace CAMES et dans celui des pays qui en font la demande.

L'accréditation CAMES, en plus de garantir la reconnaissance, contribue à l'amélioration continue de la qualité des programmes de formation et à l'employabilité des diplômés, tout en renforçant l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur (EES).

Aussi, ai-je l'honneur de vous informer de la tenue de la 41^e Session du PRED.

Dans la perspective de la tenue de ladite session, les activités ci-après sont planifiées :

- la finalisation du dossier de candidature (rapport d'auto-évaluation pour chaque programme de formation candidat sur la base du référentiel approprié) par les EES ;
- l'organisation, par le CAMES, d'une session de formation en ligne sur le dispositif PRED ;
- la soumission en ligne sur la plateforme e-PRED (<https://pred.cames.online>) des différentes offres de formation (rapports d'auto-évaluation et éléments de preuve) ;
- la vérification des dossiers de candidature par le CAMES, avec avis de recevabilité ou de demande de complément d'information visant : (i) l'accompagnement des EES dans le cadre de l'assurance qualité ou (ii) la poursuite de la procédure d'accréditation ;
- l'instruction des dossiers de demande d'accréditation par des experts disciplinaires ;
- l'évaluation sur site par des panels d'experts désignés par le CAMES ;
- l'organisation des Commissions d'accréditation ;
- la communication des résultats ainsi que des recommandations à l'attention de tous les acteurs (EES, Comité Consultatif Général - CCG, Conseil des Ministres).

Le calendrier du programme se présente comme suit :

Activités	Période
Finalisation des dossiers de candidature (Rapports d'auto-évaluation des offres de formation + éléments de preuve) et leur mise en ligne sur la plateforme PRED	15 janvier au 15 avril 2026
Organisation de la session de formation en ligne sur le dispositif PRED pour les EES	04 février 2026
Vérification administrative des dossiers	16-30 avril 2026
Validation des candidatures	01-15 Juin 2026
Paiement des frais d'inscription	01-15 juin 2026
Désignation des experts disciplinaires et des experts sur site	16-30 juin 2026
Notification aux EES de la composition des comités d'évaluation sur site	01-10 juillet 2026
Évaluations sur site par des panels d'experts	15 septembre - 15 octobre 2026
Organisation de la session ordinaire : commissions d'accréditation	23 – 27 novembre 2026
Publication des résultats provisoires et recours	01 - 15 décembre 2026
Approbation de la conformité académique de la procédure par le Comité Consultatif Général	Février 2027
Annexion des résultats à la Convention de Lomé par le Conseil des Ministres	Mai 2027
Remise des arrêtés d'accréditation	Juin 2027

Il convient de mentionner que l'acte de candidature s'effectue après transmission de votre dossier de candidature sur la plateforme e-PRED et le règlement de la facture pro-forma générée dans votre espace privé.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire Général, Grand Chancelier
de l'OIPA et de l'OMI/CAMES

Professeur Souleymane KONATE
Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes Académiques
du CAMES (OIPA/CAMES)

